

Metz, le 07/06/2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'unité Police de l'eau

Affaire suivie par :
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
10 rue de Wendel
57700 HAYANGE

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'amélioration de la collecte des eaux usées de la commune d'Algrange - N°57-2021-00209
Recevabilité

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\EU-DO - STEP\Dossiers\FLORANGE (SEAFF)\7- PB COLLECTE\ALGRANGE\2021 D AMELIORATION TRAVAUX COLLECTE

P.J. : /

Monsieur le Président,

J'accuse réception en date du 03 juin 2021, des compléments au dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement, concernant l'opération suivante :

- ✓ **amélioration de la collecte des eaux usées de la commune d'Algrange : création de 6 nouveaux DO, 3 surverses (nouveaux postes de refoulement) et 2 nouvelles surverses permettant d'éviter une mise en charge du réseau lors de fortes pluies**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée et par les tiers dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la décision.

Une copie du récépissé délivré en date du 07 mai 2021 sera affichée à la mairie d'Algrange ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjointe à la responsable de l'unité Police de l'eau,


Erman Astride

Copie :
SEAFF
Mairie Algrange